



Accusé de réception en préfecture  
02B-242000354-20220627-BUR-AG-22-066-DE  
Date de télétransmission : 04/07/2022  
Date de réception préfecture : 04/07/2022

CUMUNITÀ  
D'AGGLUMERAZIONE  
DI BASTIA

Bureau du 27 juin 2022

DELIBERATION DU BUREAU

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

**OBJET : Modification en cours du Marché Fourniture de bureau N°190027 - Lot 2 papier d'impression  
révision des prix - Avenant n°1**

L'an deux mille vingt deux, le vingt-sept juin à 8h30, le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Bastia, Port Toga sous la présidence de Monsieur Louis POZZO DI BORGO.

**PRESENTS :**

POZZO DI BORGO Louis, ROMITI Gérard, LEONARDI Jean-Charles, PELLEGGRI Leslie, PADOVANI Marie-Hélène

**POUVOIRS :**

ROSSI Michel à POZZO DI BORGO Louis

**ABSENTS :**

SIMEONI Gilles, LINALE Serge, de GENTILI Emmanuelle, MILANI Jean-Louis, SAVELLI Pierre, PADOVANI Jean-Jacques, SIMONPIETRI Michel

Nombre de membres composant le Bureau : 13

Nombre de membres en exercice : 13

Quorum : 5

Votants : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur Louis POZZO DI BORGO ouvre la séance.

**OBJET : Modification en cours du Marché Fourniture de bureau N°190027 - Lot 2 papier d'impression  
révision des prix - Avenant n°1**

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 10 juillet 2020 fixant le nombre de vice-présidents et la composition du Bureau ;

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia en date du 24 juillet 2020 qui délègue au Bureau en matière de commande publique :

- Fournitures et services : préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant égal ou supérieur au seuil défini à l'article R.2122-8 du Code de la commande publique (40 000 €HT à ce jour) et inférieur au seuil de procédure défini dans l'avis relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique (214 000 €HT à ce jour) ;

Vu la circulaire du premier ministre N° 6338/SG du 30 mars 2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières, qui recommande de procéder à des modifications des contrats de la commande publique en cours pour pallier les difficultés provoquées par cette situation ;

Vu le marché fourniture de bureau N°190027, lot 2 papier d'impression, notifié le 8 janvier 2020 dont le titulaire est SARL DUCLOT BUREAUTIQUE sise centre commercial le Polygone, Montesoro 20600 Bastia (SIRET 390 994267 000 24) ;

Considérant l'augmentation des prix des matières premières de nature à déstabiliser les conditions d'exécution du marché, lié à la crise mondiale subie par le titulaire SARL DUCLOT BUREAUTIQUE ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la conclusion d'un avenant n°1 afin d'ajouter une clause de révision des prix ;

Considérant qu'il n'y a pas d'incidence financière, les montants minimum et maximum du marché restant inchangés ;

Vu le rapport présenté ce jour au Bureau ;

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**APPROUVE (A l'unanimité)**

La conclusion de l'avenant n°1 au marché N°190027, fournitures de bureau, lot 2 papier d'impression, ci-annexé ;

**AUTORISE**

Le Président à signer l'avenant n°1 du marché N°190027 Lot 2 papier d'impression ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus



**LE PRÉSIDENT**

Louis POZZO DI BORGO



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans le délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours » adresse : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)